Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 17/07/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 17/07/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20230000003819_2023-06-29
N° d'annonce : 7501JAL20230000003819_2023-06-29

AF CONSEIL

Société par actions simplifiée

19 rue du Général Appert, 75116 Paris

R.C.S. : Paris 839 939 238

Activité : Organisation de foires, salons professionnels et congrès. Conseil lié à la conception,développement, exploitation de sites internet et toute opération de management, marketing, stratégie ou de formation s'y rapportant.

Tribunal de commerce de Paris

Jugement d'ouverture – Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur sas Gemmj en la personne de M^{e} Geoffrey Morand 17 rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)